

(1)

(N° 143)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 MARS 1876.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WOUTERS.

Demande du sieur Jean-Hubert ERNST.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Lontzen (Prusse), le 10 août 1836. Il réside à Teuwen (Liège) depuis 1862; il y possède une propriété assez considérable, qu'il exploite lui-même. Il est marié et père de quatre enfants.

Les renseignements donnés par les autorités sur la moralité du sieur Ernst sont très-favorables.

Il s'engage à payer le droit d'enregistrement.

Votre commission estime qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

ED. WOUTERS.

Le Président,

PETY DE THOZÉE.
